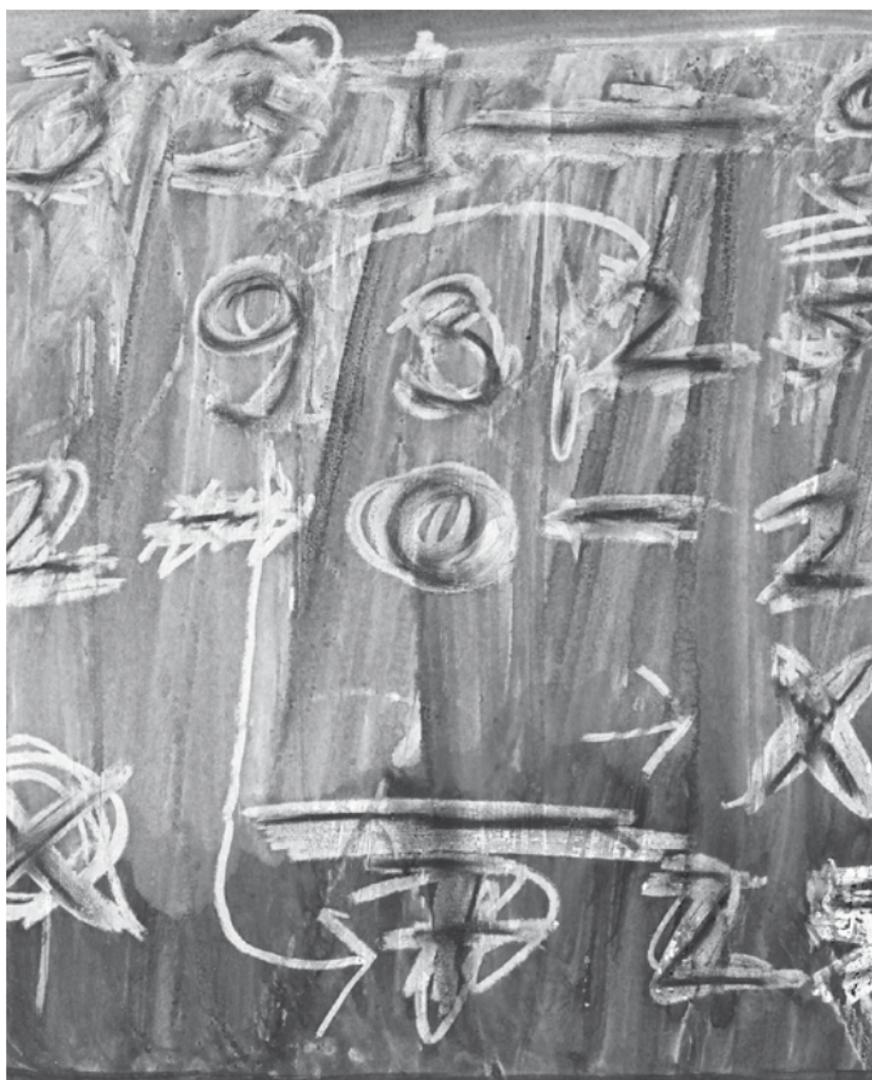


Sécurité sociale

Les Comptes globaux de la protection sociale

Résultats 2006



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2008

En plus de ce dépliant, les résultats des Comptes globaux de la protection sociale paraissent chaque année dans un communiqué de presse (printemps).

Des données détaillées, mises à jour régulièrement, sont présentées sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (portail et encyclopédie statistique) à l'adresse suivante: www.statistique.admin.ch.

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Domaine: 13 Protection sociale

Diffusion: OFS, 2010 Neuchâtel, tél. 032 713 60 60, fax 032 713 60 61,
e-mail: order@bfs.admin.ch

Réalisation et compléments d'information:

Véronique Gosteli, OFS, tél. 032 713 66 37
e-mail: veronique.gosteli@bfs.admin.ch

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Graphisme et mise en page: OFS

Graphisme de couverture: Monika Sommerhalder

Numéro de commande: 585-0600

Table des matières

• Qu'est-ce que les Comptes globaux de la protection sociale?	4
• Comment les Comptes globaux sont-ils structurés?	4
• D'où proviennent les informations?	5
• Abréviations	5
• Evolution des dépenses, prestations et recettes depuis 1970	6
• Dépenses totales par régimes	8
• Recettes par régimes	9
• Dépenses totales par types	10
• Prestations sociales par types	11
• Recettes par types	12
• Prestations sociales par fonctions	13
• Comparaisons internationales	14
• Pour en savoir plus...	16

Qu'est-ce que les Comptes globaux de la protection sociale?

Les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) sont une statistique de synthèse qui permet d'analyser avec précision et de manière exhaustive les finances de la protection sociale en Suisse et d'effectuer des comparaisons avec d'autres pays.

La protection sociale est l'ensemble des mesures à par lesquelles les pouvoirs publics et des organismes privés couvrent les besoins vitaux de la population et la protègent contre certains risques, appelés risques sociaux. Une institution est considérée comme relevant de la protection sociale si elle remplit deux conditions: premièrement, elle doit être fondée sur le principe de la solidarité sociale et/ou sur une loi ou une convention obligatoire; deuxièmement, elle doit couvrir un risque ou un besoin reconnu par le SESPROS (méthodologie développée par Eurostat).

Comment les Comptes globaux sont-ils structurés?

Les CGPS se présentent sous trois perspectives: institutionnelle, économique et fonctionnelle.

Dans la perspective **institutionnelle**, on considère les régimes, c'est-à-dire les unités institutionnelles qui fournissent les prestations telles que l'AVS, l'assurance obligatoire des soins, l'aide sociale et la couverture du salaire en cas de maladie et de maternité.

Dans la perspective **économique**, on considère les types de dépenses et de recettes de la protection sociale. Les dépenses sont constituées de quatre types de prestations – les prestations en espèces sans condition de ressources (non liées à la notion du besoin telles, par exemple, les rentes de vieillesse), les prestations en nature sans condition de ressources (par ex. les subventions aux hôpitaux et les mesures de réadaptation en faveur des personnes invalides), les prestations en espèces sous condition de ressources (par ex. les prestations complémentaires pour personnes vivant en appartement) et les prestations en nature sous condition de ressources (par ex. les prestations de conseil en matière d'aide sociale) auxquelles s'ajoutent les dépenses de fonctionnement, les intérêts passifs et d'autres dépenses.

Les recettes se composent des cotisations sociales (employeurs, employés et indépendants), des contributions publiques (Confédération, cantons et communes), des primes par tête (LAMal), des revenus de la propriété et de diverses autres recettes.

Dans la perspective **fonctionnelle** – qui est l'optique principale des CGPS – les prestations sociales sont ventilées selon huit risques ou besoins: vieillesse, maladie/soins de santé, invalidité, survie, famille/enfants, chômage, exclusion sociale, logement.

D'où proviennent les informations?

Les CGPS s'appuient principalement sur les comptes d'exploitation des assurances sociales et sur la statistique des finances publiques. Certaines données proviennent de la statistique sur les caisses de pensions établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Pour quelques régimes où les statistiques sont lacunaires (surtout les allocations familiales cantonales, la couverture du salaire en cas de maladie et les prestations des institutions privées sans but lucratif), on est obligé de recourir à des estimations.

Abréviations:

AAO	Assurance accidents obligatoire
AC	Assurance chômage
AF	Allocations familiales
AI	Assurance invalidité
AMi	Assurance militaire
AOS	Assurance obligatoire des soins
AVS	Assurance vieillesse et survivants
CGPS	Comptes globaux de la protection sociale
PC	Prestations complémentaires
PIB	Produit intérieur brut
PP	Prévoyance professionnelle (caisses de pension)
SESPROS	Système européen des statistiques intégrées de la protection sociale
SPA	Standard de pouvoir d'achat (unité monétaire permettant d'acheter dans chaque pays exactement le même panier de biens et services)
UE	Union européenne

Evolution des dépenses, prestations et recettes depuis 1970

Augmentation des dépenses de 2,2% en 2006

En 2006, les dépenses globales au titre de la protection sociale ont atteint en termes nominaux 138'456 millions de francs, alors qu'elles se montaient à 135'520 millions de francs en 2005. Le taux de croissance en termes nominaux en 2006 était par conséquent de 2,2%. Il s'agit du taux le plus bas observé dans les années 2000. L'évolution en 2006 est notamment due à la hausse des dépenses de l'assurance accidents (AAO), de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de la prévoyance professionnelle. Par ailleurs, l'assurance chômage (AC) a diminué et l'assurance invalidité a enregistré une quasi stabilité.

Les recettes de la protection sociale, qui se montaient en termes nominaux à 159'984 millions de francs en 2005 ont atteint 161'072 millions en 2006. Cette progression de 0,7% résulte principalement de l'évolution des marchés boursiers qui déterminent les revenus de la propriété réalisés par les caisses de pensions.

La croissance économique ayant augmenté plus fortement que les dépenses sociales, le taux de ces dernières par rapport au produit intérieur brut (PIB)* a diminué pour atteindre 28,4% en 2006 (29,3% en 2005).

Evolution depuis 1970

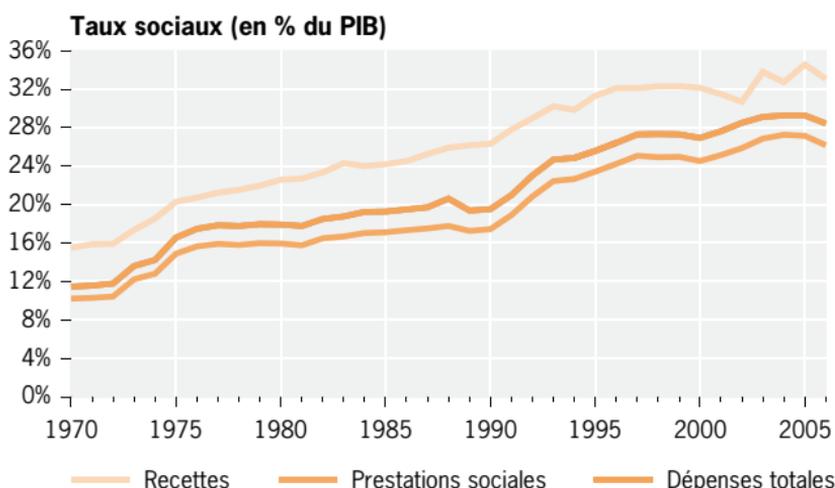
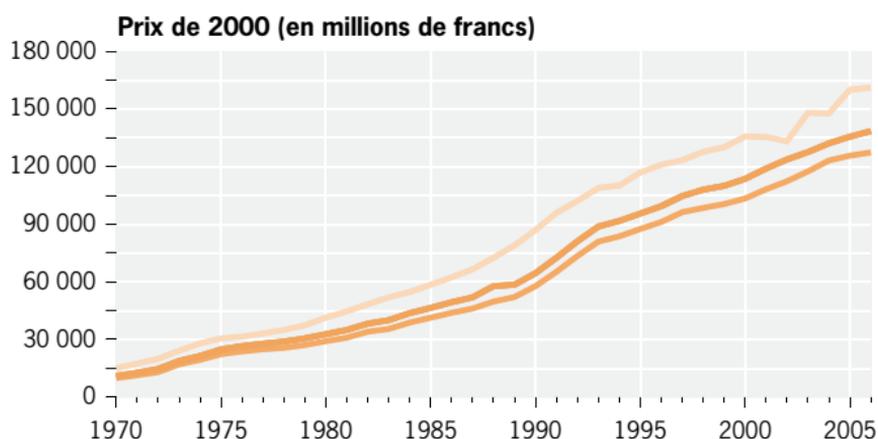
Les dépenses totales ont fortement augmenté depuis 1970, même si l'on considère l'indicateur des dépenses totales réelles par habitant. Si l'on met le montant des dépenses sociales en relation avec le PIB, on observe également une augmentation assez forte, à savoir de 11,4% en 1970 à 26,9% en 2000.

Pendant cette période, la Suisse a connu deux phases de croissance extraordinaire des dépenses: la première pendant la crise économique de 1974–76, lorsque les prestations de l'AVS et de l'AI se sont fortement développées; la deuxième au début de la crise importante des années '90, lorsque le taux de chômage a atteint un niveau inégalé depuis les années 30.

* Il ne s'agit pas ici d'un véritable taux car les dépenses sociales ne sont pas incluses dans le PIB; toutefois Eurostat, par exemple, utilise régulièrement ces grandeurs pour les comparaisons internationales.

Evolution des dépenses, prestations et recettes depuis 1970

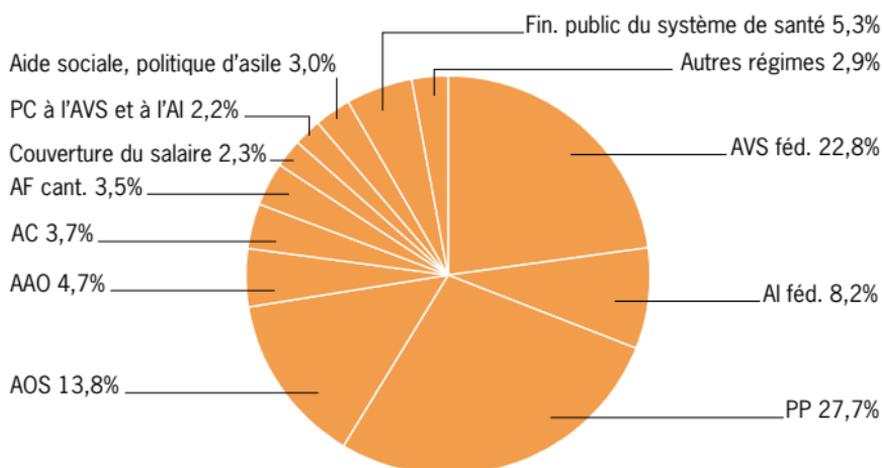
	1970	1990	2000	2004	2005	2006
Prix courants (en millions fr.)						
Dépenses totales	11 151	64 551	113 722	132 162	135 520	138 456
Prestations sociales	9 954	57 752	103 484	123 078	125 668	127 397
Recettes	15 116	87 058	135 737	147 687	159 984	161 072
Prix de 2000 (en millions fr.)						
Dépenses totales	30 637	78 216	113 722	128 188	129 809	131 238
Prestations sociales	27 351	69 978	103 484	119 377	120 371	120 756
Recettes	41 532	105 488	135 737	143 246	153 242	152 675
Dépenses totales par habitant (en fr.)						
Prix courants	1 800	9 562	15 786	17 823	18 168	18 439
Prix de 2000	4 947	11 586	15 786	17 287	17 403	17 478
Taux sociaux (en % du PIB)						
Dépenses totales	11,4	19,5	26,9	29,3	29,3	28,4
Prestations sociales	10,2	17,5	24,5	27,3	27,1	26,2
Recettes	15,5	26,3	32,2	32,7	34,5	33,1



Dépenses totales par régimes

L'AVS et la PP représentent à elles deux la moitié des dépenses totales de protection sociale, alors que plus d'un cinquième est couvert par l'AOS et l'AI.

Année 2006



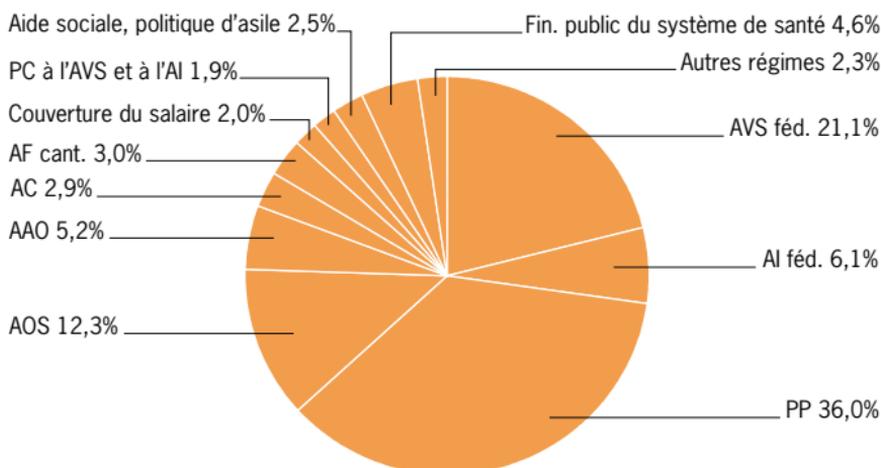
Dépenses totales par régimes aux prix courants (en millions de fr.)

Régimes	1995	2000	2005	2006	2005/06
					en %
Dépenses totales	95 565	113 722	135 520	138 456	2,17
AVS	24 266	27 442	31 203	31 559	1,14
AI	6 705	8 564	11 385	11 292	-0,81
PP	24 360	33 069	36 215	38 348	5,89
AOS	11 041	14 318	18 651	19 095	2,38
AAO	4 119	5 026	6 084	6 514	7,08
AC	4 722	3 137	5 707	5 080	-11,00
AF cant.	3 819	4 265	4 757	4 860	2,16
Couverture du salaire	3 898	3 262	3 236	3 179	-1,75
PC à l'AVS et à l'AI	2 158	2 288	2 982	3 080	3,31
Aide sociale, politique d'asile	2 633	3 560	3 876	4 091	5,56
Fin. publ. du système de santé	4 689	5 472	7 579	7 383	-2,60
Autres régimes	3 157	3 319	3 846	3 975	3,35

Recettes par régimes

Plus de la moitié des recettes reviennent aux deux grandes assurances sociales, associées principalement à la prévoyance vieillesse, soit la PP et l'AVS.

Année 2006



Recettes par régimes aux prix courants (en millions de fr.)

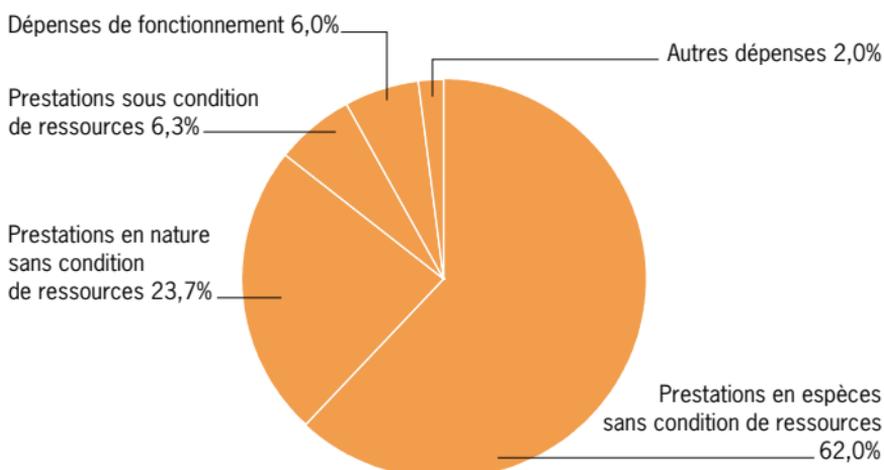
Régimes	1995	2000	2005	2006	2005/06
					en %
Recettes totales	117 024	135 737	159 984	161 072	0,68
AVS	24 043	28 400	33 334	33 971	1,91
AI	6 444	7 882	9 766	9 863	0,99
PP	44 329	50 511	59 381	58 008	-2,31
AOS	10 953	13 901	18 960	19 798	4,42
AAO	5 763	6 553	7 803	8 349	7,00
AC	5 324	6 396	4 616	4 691	1,64
AF cant.	3 779	4 378	4 821	4 889	1,42
Couverture du salaire	3 898	3 262	3 236	3 179	-1,75
PC à l'AVS et à l'AI	2 158	2 288	2 982	3 080	3,31
Aide sociale, politique d'asile	2 633	3 560	3 876	4 091	5,56
Fin. publ. du système de santé	4 689	5 472	7 579	7 383	-2,60
Autres régimes	3 012	3 133	3 633	3 769	3,77

Excédent des recettes: Par nature, l'excédent des recettes est fortement positif dans la PP (système de capitalisation) et dans l'AAO (rentes: système de répartition des capitaux de couverture). En ce qui concerne les assurances financées par le système de répartition, l'excédent des recettes est positif dans l'AVS et, dans une moindre mesure, dans l'AOS. Au contraire, l'AI est déficitaire. Et le solde de l'AC, positif pendant la période 1998–2002, est devenu négatif dès 2003.

Dépenses totales par types

Plus de quatre cinquièmes des dépenses représentent des prestations sociales sans condition de ressources dont la majeure partie est versée en espèces.

Année 2006



Dépenses totales par types aux prix courants (en millions de fr.)

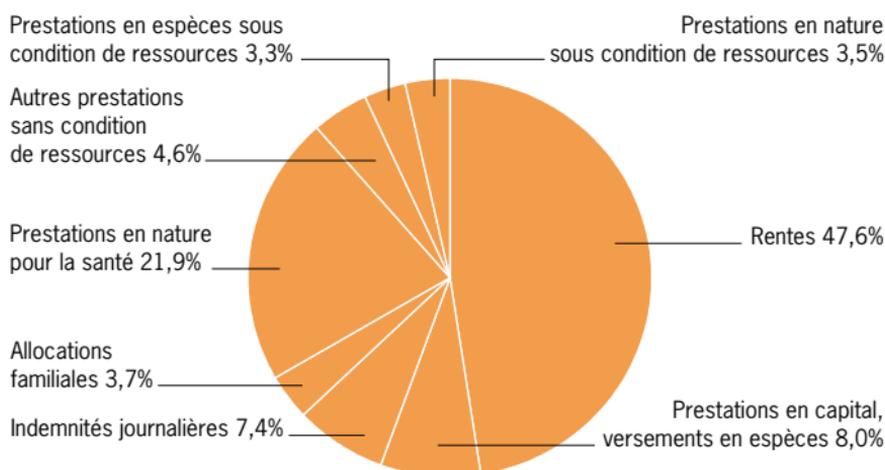
Types de dépenses	1995	2000	2005	2006
Dépenses totales	95 565	113 722	135 520	138 456
Prestations sociales	87 566	103 484	125 668	127 397
Sans condition de ressources	81 407	96 194	117 212	118 618
en espèces	62 008	71 975	84 742	85 780
en nature	19 399	24 219	32 470	32 838
Sous condition de ressources	6 158	7 290	8 456	8 779
Autres dépenses	7 999	10 238	9 853	11 059
Dépenses de fonctionnement	4 110	4 980	6 402	8 291
Autres dépenses	3 889	5 258	3 451	2 768

Le système suisse de protection sociale vise en premier lieu à garantir un revenu de substitution à des personnes n'ayant pas ou n'ayant plus d'activité rémunérée, et en deuxième lieu à donner à toute la population la possibilité de bénéficier de prestations dans le domaine de la santé. Les prestations sous condition de ressources, avec seulement moins de 7%, versées essentiellement à des personnes nécessiteuses sont moins importantes sur le plan monétaire, mais elles jouent pourtant un rôle non négligeable.

Prestations sociales par types

Presque la moitié des prestations sociales est constituée par des paiements de rentes et plus d'un cinquième par des prestations en nature sans condition de ressources qui sont versées sous la forme de subventions dans le domaine de la santé.

Année 2006



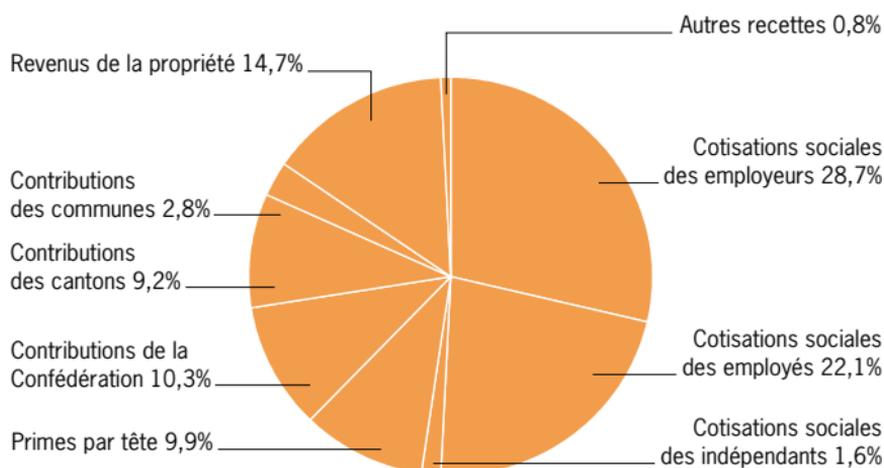
Prestations sociales par types aux prix courants (en millions de fr.)

Types de prestations	1995	2000	2005	2006
Prestations sociales totales	87 566	103 484	125 668	127 397
Sans condition de ressources	81 407	96 194	117 212	118 618
en espèces	62 008	71 975	84 742	85 780
Rentes	40 368	49 649	59 570	60 572
Prestations en capital, etc.	8 068	10 320	9 805	10 177
Indemnités journalières	9 310	7 097	9 562	9 400
Allocations familiales	3 722	4 135	4 630	4 717
Autres	540	774	1 175	912
en nature	19 399	24 219	32 470	32 838
Maladie/soins de santé	16 252	20 726	27 786	27 953
Hébergement, crèches	1 577	1 922	2 669	2 766
Réadaptation	810	941	1 134	1 143
Autres	760	631	880	977
Sous condition de ressources	6 158	7 290	8 456	8 779
en espèces	3 045	3 728	4 100	4 268
en nature	3 114	3 562	4 356	4 511

Recettes par types

Les cotisations sociales constituent plus de la moitié des recettes, alors que les pouvoirs publics participent au financement de la protection sociale à plus d'un cinquième.

Année 2006



Recettes par types aux prix courants (en millions de fr.)

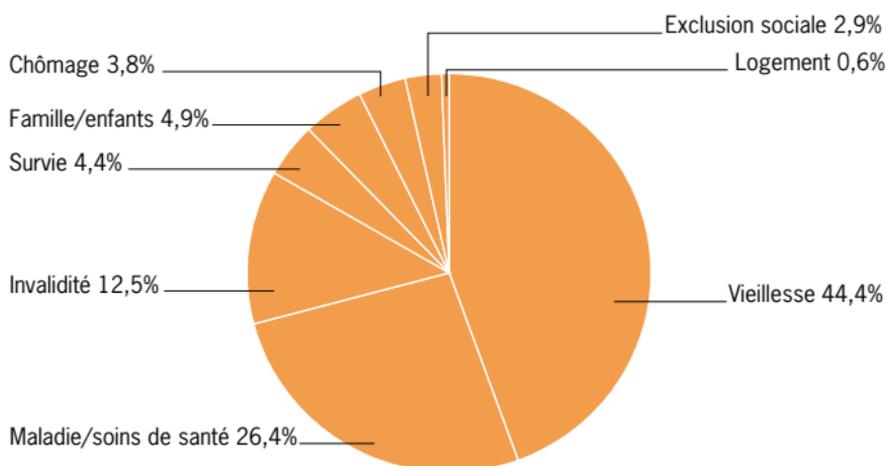
Types de recettes	1995	2000	2005	2006
Recettes totales	117 024	135 737	159 984	161 072
Cotisations sociales	64 260	71 193	80 365	84 320
Employeurs	37 265	39 767	44 192	46 180
Employés	24 891	29 308	33 694	35 621
Indépendants	2 104	2 118	2 480	2 519
Primes par tête	8 318	10 801	15 241	15 926
Contributions publiques	22 469	28 450	35 523	35 968
Confédération	10 362	14 220	16 468	16 546
Recettes fiscales affectées	1 487	3 765	4 602	4 862
Cantons	9 070	10 663	14 450	14 880
Communes	3 037	3 567	4 605	4 541
Revenus de la propriété	21 149	24 097	27 357	23 589
Autres recettes	828	1 195	1 498	1 269

Du côté des recettes, la Suisse est caractérisée par deux spécialités uniques en Europe, à savoir l'existence de primes par tête dans l'assurance obligatoire des soins et un montant élevé des revenus de la propriété produit presque entièrement par le système de capitalisation. Ce dernier élément, lié presque exclusivement aux institutions de prévoyance professionnelle, est largement dépendant des mouvements boursiers. Ainsi, la part des revenus de la propriété à la totalité des recettes a reculé de 17% en 2005 à 15% en 2006.

Prestations sociales par fonctions

Les risques de la vieillesse, de la maladie et de l'invalidité représentent ensemble plus des quatre cinquièmes des prestations sociales.

Année 2006



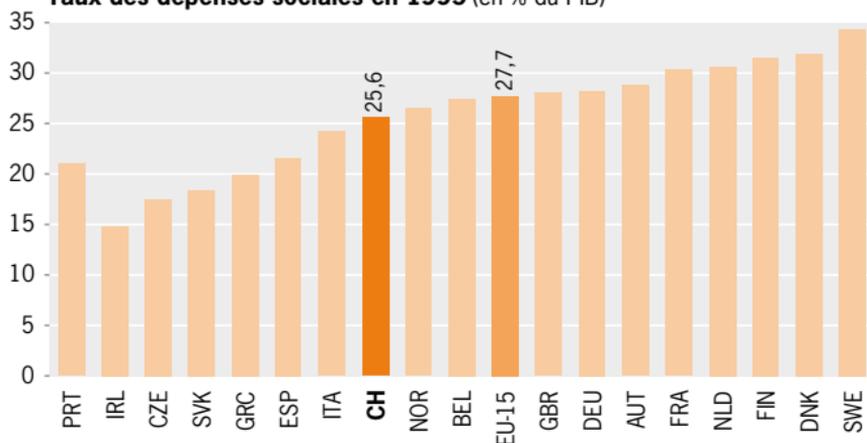
Prestations sociales par fonctions aux prix courants (en millions de fr.)

Fonctions	1995	2000	2005	2006
Prestations sociales totales	87 566	103 484	125 668	127 397
Vieillesse	39 992	48 832	55 343	56 630
Maladie/soins de santé	21 682	25 987	33 236	33 658
Invalidité	9 252	12 119	15 938	15 918
Survie	4 275	4 747	5 371	5 626
Famille/enfants	4 779	5 255	6 010	6 272
Chômage	4 735	2 862	5 503	4 830
Exclusion sociale	2 349	3 102	3 552	3 717
Logement	501	580	716	747

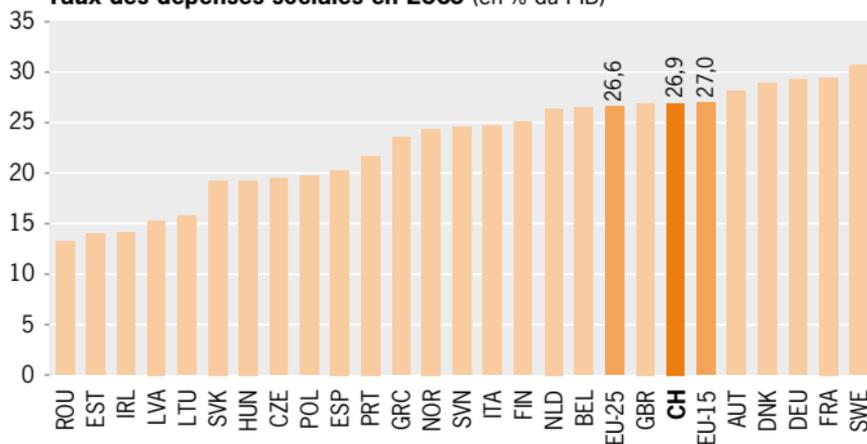
Plus des deux cinquièmes des prestations sociales sont destinées à la prévoyance vieillesse. La part de cette fonction serait même encore plus élevée si elle contenait les prestations du système de santé, auxquelles les personnes âgées recourent dans des proportions supérieures à la moyenne, ainsi que les rentes d'invalidité et de survie que les caisses de pensions versent aux personnes retraitées. Toutefois, depuis 2000, la part de la prévoyance vieillesse recule au profit de celles des fonctions maladie et invalidité.

Comparaisons internationales des dépenses sociales

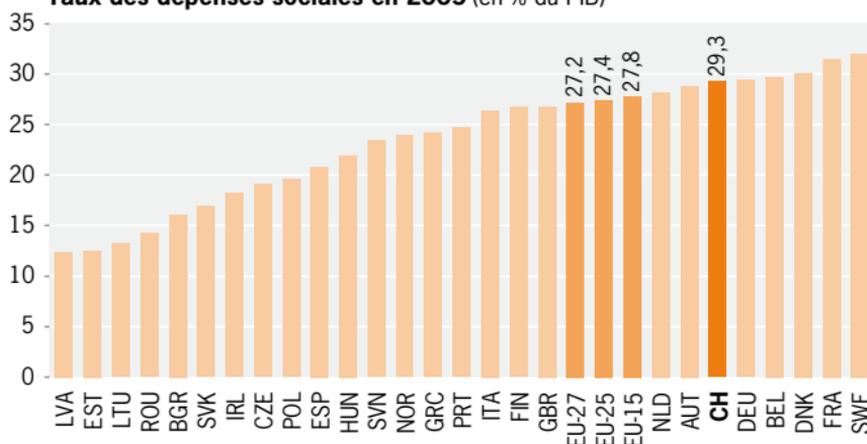
Taux des dépenses sociales en 1995 (en % du PIB)



Taux des dépenses sociales en 2000 (en % du PIB)

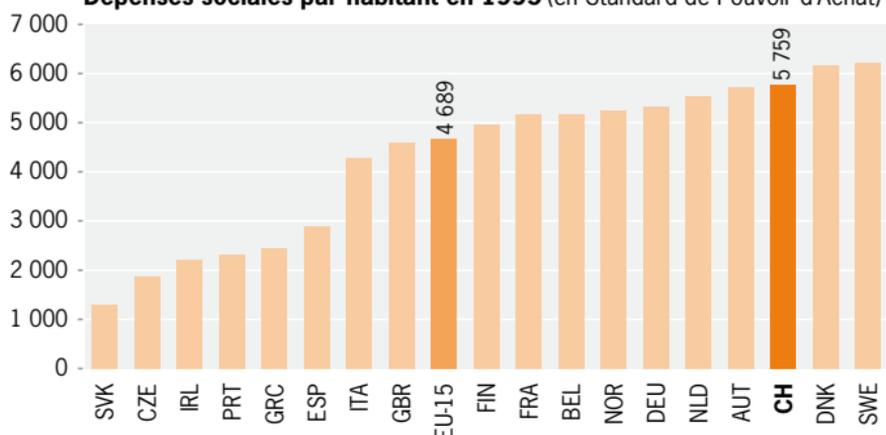


Taux des dépenses sociales en 2005 (en % du PIB)

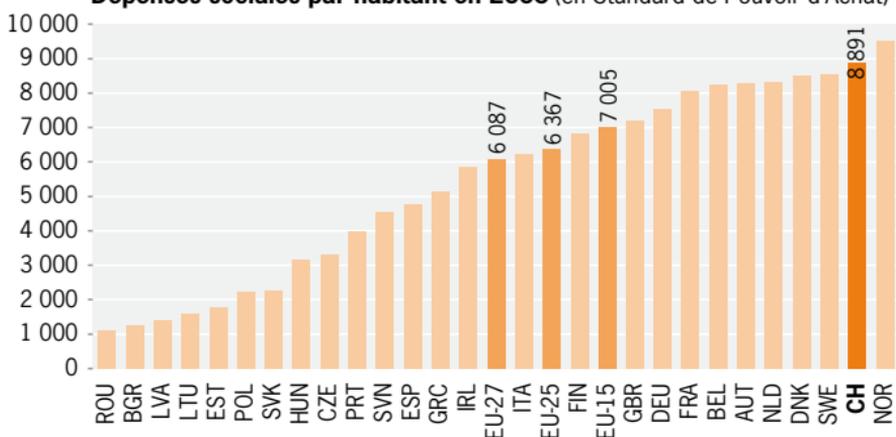


Comparaisons internationales des dépenses sociales

Dépenses sociales par habitant en 1995 (en Standard de Pouvoir d'Achat)



Dépenses sociales par habitant en 2005 (en Standard de Pouvoir d'Achat)



Taux des dépenses sociales: Dans la comparaison internationale des dépenses pour la protection sociale exprimées en pourcent du PIB, la Suisse, en 1995, avec un taux de 25,6% était en-dessous de la moyenne européenne. En 2000, avec un taux de 26,9%, elle s'en approchait et en 2005, avec un taux de 29,3%, elle se trouvait en sixième position. L'écart entre l'Europe septentrionale et occidentale d'une part et l'Europe méridionale et orientale d'autre part est resté inchangé ces dernières années.

Dépenses sociales par habitant: Si on remplace le taux des dépenses par les dépenses par habitant (exprimées en Standard de Pouvoir d'Achat), la Suisse se trouvait, en 2005, à la deuxième place du classement des pays européens, après la Norvège.

Renseignements: Office fédéral de la statistique (OFS)

Véronique Gosteli, tél. 032 713 66 37
e-mail: veronique.gosteli@bfs.admin.ch

Publications: Forte augmentation des dépenses sociales depuis 2001:

Analyse particulière des Comptes globaux de la protection sociale

(Neuchâtel 2006)

N° de commande: 300-0602

Les Comptes globaux de la protection sociale: Méthodes et concepts

(Neuchâtel 2002)

N° de commande: 506-0200

Commandes:

Tél. 032 713 60 60

Fax 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Internet:

Les Comptes globaux sur Internet

www.socialsecurity-stat.admin.ch